

INFORMATION A L'ATTENTION DES PARENTS RELATIVE AUX ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est une instance dans laquelle les représentants des parents d'élèves prennent une part active dans la vie et le fonctionnement du collège, en lien avec les autres membres de la communauté éducative. Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration constituent, à ce titre, **un moment essentiel de l'année scolaire**. Le conseil d'administration est l'organe décisionnel de l'établissement. Il adopte le projet d'établissement, le budget et le compte financier du collège ainsi que le règlement intérieur de l'établissement. Il permet un dialogue avec les parents d'élèves sur de nombreux points.

Dans notre établissement, six représentants titulaires des parents d'élèves sont élus ainsi que six suppléants.

Sur le site internet du collège, vous trouverez un guide à l'attention des parents qui répondra à vos questions sur la procédure des élections au conseil d'administration et le rôle de cette instance décisionnelle.

Cette année, conformément aux recommandations de l'ARS, **nous n'organiserons pas de réunion d'information en direction des parents**. Aussi, nous allons dans un premier temps recueillir les intentions des parents d'élèves souhaitant se présenter sur une liste.

Nous vous remercions de nous indiquer dans les meilleurs délais par mail (ce.9740813r@ac-reunion.fr) ou par téléphone, auprès du secrétariat de direction, vos intentions de vous présenter ou d'organiser une liste de représentants de parents d'élèves. Ensuite, nous organiserons une rencontre avec les parents volontaires dont les modalités respecteront les recommandations de l'ARS.

Le calendrier des opérations relatives aux élections au conseil d'administration est disponible sur le site Internet du collège.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour répondre à vos questions. L'implication des parents dans la vie de l'établissement est essentielle, nous comptons sur votre participation dans les instances décisionnelles et consultatives de notre collège.

Bien cordialement.

Murielle Subrero, Principale